

undefined - samedi 18 janvier 2025

Actu | Roannais Sud

NEULISE

École, logements sociaux, Ehpad : Neulise détaille les projets au préfet

Kevin Triet, K. T.



Les berges du Rhins seront aménagées sur un kilomètre pour les piétons. Photo Kevin Triet

Vendredi matin, le maire de Neulise listait les projets communaux au préfet de la Loire, Alexandre Rochatte. Parmi ceux-ci : la rénovation de l'école, la transformation de l'EHPAD en résidence autonomie, la création de logements sociaux... Regroupement des écoles, reconstruction de l'Ehpad, nouveaux logements sociaux... Vendredi, le maire a détaillé les projets engagés dans le cadre du programme Petites villes de demain au préfet de la Loire.

Avec Régnv, Saint-Just-la-Pendue et Saint-Symphorien-de-Lay, Neulise bénéficie du programme Petites villes de demain pour une stratégie d'aménagement sur le long terme, avec le soutien de l'État. Dans ce cadre, [le maire, Hubert Roffat](#) , a reçu vendredi matin le préfet Alexandre Rochatte pour lui présenter les projets lancés par la commune.

Neulise compte 1 400 habitants et sa population progresse. Elle cumule près de 700 emplois et s'affirme comme une polarité dans un bassin de 3 000 à 4 000 habitants, grâce à divers équipements (médiathèque, crèche, écoles...). Parmi les projets à venir, le maire Hubert Roffat annonce un projet de restructuration de l'école et l'isolation des bâtiments dont les locaux ont 45 ans.

- **Restructuration et isolation de l'école**

Avant de lancer ce projet, des discussions ont été engagées avec d'autres communes voisines pour réfléchir à une mise en commun des effectifs scolaires, soit dans le cadre d'un RPI, soit dans le cadre d'une école qui accueillerait des élèves des communes voisines. Les regards se tournent vers Pinay et St-Jodard, communes qui sont en RPI avec St-Georges-de-Baroille (5 classes). Car Neulise refuse les élèves des communes voisines, ce qui a coûté deux classes à l'école publique quand l'école privée en a gagné deux. Et Neulise dispose d'un restaurant scolaire sous-exploité qui pourrait confectionner près de 500 repas par jour. Mais les maires de Pinay et St-Jodard ne sont pas favorables à la proposition du maire de Neulise, tout comme elles ont accueilli fraîchement la proposition de fusionner avec Neulise dans une commune nouvelle.

Neulise a suspendu son projet de rénovation de son théâtre historique, n'ayant pas eu l'aide européenne (FEDER) escomptée. Une aide de 400 000 € était aussi espérée du FEDER pour la création d'un terrain synthétique pour le club de foot (300 adhérents) mais n'a pas été obtenue. Les discussions devront se poursuivre pour savoir si le projet est maintenu sans cette aide, mais avec un fond de concours de la Copler. L'implantation de ce terrain se ferait sur Neulise ou Saint-Just-la-Pendue.

Dans un délai de 5 à 10 ans, il est aussi prévu de transformer l'Ehpad de Neulise en résidence autonome. Les 85 lits d'Ehpad seraient transférés à Saint-Just-la-Pendue dans le cadre d'une restructuration-extension de l'établissement.

Il y a aussi un projet de maison médicale en face du Neulizium porté par Deux fleuves Loire habitat qui regrouperait les professionnels de santé de la commune. Le projet est suspendu en raison de la hausse du coût de construction.

En termes d'habitat, trois logements d'urgence seront aménagés dans l'ex-Poste (un pour femme avec enfant, un pour SDF et un studio pour alternant), et des logements sociaux seront créés dans le bourg par Bâtir et Loger.

Enfin, une rénovation énergétique de la mairie doit aussi être réalisée. Une réflexion va être conduite sur le stationnement qui est insuffisant. D'autres chantiers sont à l'étude : aménagement des jardins partagés derrière la place du Beaujolais, requalification de la rue de l'Église, traitement des venelles piétonnes sur la place de Flandre et création d'une liaison entre le centre bourg et la zone des Jacquins.

« Régny est une commune résiliente », soulignait le maire, Jean-François Dauvergne, au préfet de la Loire. Il lui a listé les projets lancés pour relever cette commune qui a perdu près de 1 000 emplois industriels (Jalla, crayons Conté) et un millier d'habitants : la commune comptait 2 500

habitants il y a 50 ans contre 1 447 aujourd'hui.

Il a rappelé que Deux fleuves Loire habitat va démolir les deux tours (42 logements sociaux) et construire à la place 13 pavillons en location ou en prêt social location-accession et rénover 8 appartements dans le bourg qui compte 170 logements vacants. Pour lutter contre l'habitat insalubre et les marchands de sommeil, [Régny vient de mettre en place le permis de louer](#) au 1^{er} janvier 2025 qui vise à contrôler les logements avant leur (re) mise en location. Pour l'instant, la commune n'a eu aucun dossier à traiter.

• Deux écoles à énergie positive ?

Les deux écoles (6 classes en tout) vont être réunies dans le bâtiment de l'école élémentaire qui sera intégralement isolé, avec installation de panneaux photovoltaïques et d'un nouveau mode de chauffage avec géothermie verticale (à 150 mètres de profondeur). À la place de la maternelle, une micro-crèche sera créée par la Copler et le centre de loisirs sera installé à l'étage. Avec le projet de crèche, le projet de la maison d'assistantes maternelles dans l'ancienne cure est abandonné et sera remplacé par l'aménagement d'un ou deux logements et d'une salle de réunion.

• L'Ehpad déplacé et reconstruit

[L'Ehpad des Tilleuls](#) va être reconstruit dans les prochaines années dans le parc du Clos Aussendou. L'actuel bâtiment sera partiellement démoli pour permettre un passage piéton reliant le centre bourg au collège. Plusieurs caméras de vidéoprotection ont été implantées dans le bourg et, d'autres le seront, dont une infrarouge sur la D9.

Sinon, l'ancienne supérette, fermée depuis près d'un an, va être rachetée par Foncière 42 pour y faire des travaux et y implanter une halle commerciale ou une nouvelle supérette. La façade de la mairie doit être refaite ainsi que l'agencement intérieur.

Le groupe Descamps a terminé la dépollution de la friche Jalla, mais la Copler attend le certificat de dépollution avant de pouvoir la racheter. Enfin, concernant l'aménagement des berges du Rhins, le coût passe de 200 000 à 600 000€ à cause d'une pollution identifiée, liée à la présence passée de teintureries. Une aide devrait être sollicitée à l'Agence de l'eau.



Le maire de Neulise Hubert Roffat a reçu le préfet Alexandre Rochatte pour lui présenter les projets de la commune, dont la restructuration de l'école publique qui devra être isolée. Photo Kevin Triet



